

Armée suisse : penser autrement pour éviter l'iceberg

Autor(en): **Fournier, Yves**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2011)**

Heft [1]: **Aviation**

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-514605>

Nutzungsbedingungen

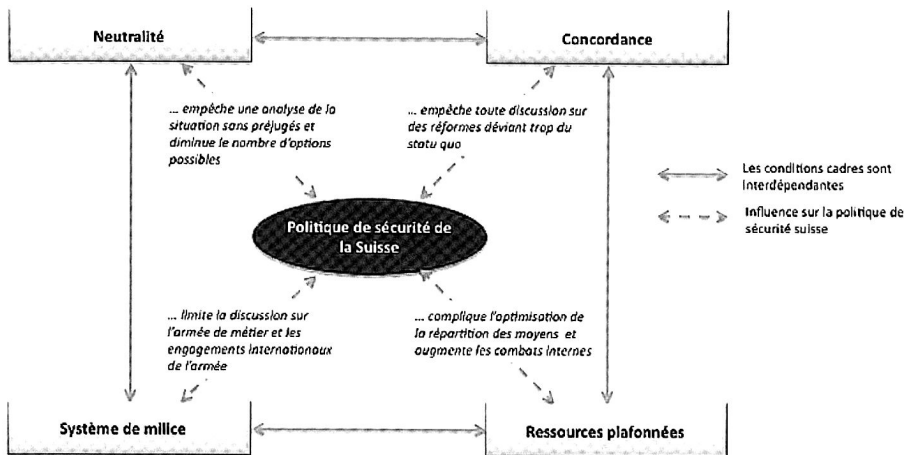
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



La « cage dorée » de la politique de sécurité suisse selon les Dr Borchert et Eggenberger.

Politique de sécurité

Armée suisse : Penser autrement pour éviter l'iceberg

Maj EMG Yves Fournier

Officier de carrière des Forces aériennes ; stagiaire de la promotion « Charles de Gaulle » de l'École de Guerre à Paris.

Faisant suite au Rapport sur la politique de sécurité 2010, l'élaboration du Rapport sur l'armée 2010 aurait pu donner lieu à un véritable débat de fond sur un futur modèle pour l'armée suisse. Mais le rapport se contente de quelques adaptations au modèle actuel et clos la discussion en une phrase, prétendant que les autres modèles théoriquement envisageables ne tiendraient pas compte des réalités politiques, sociales et militaires.¹

Ne pas détailler ces réalités au sein du rapport peut donner l'impression que des faits sont dissimulés ou que ses rédacteurs se sont autocensurés.² Il est donc sain de rappeler des éléments de l'analyse de la situation qui ont sans doute servis de base à la prise de décision.

À la lumière de ces éléments, il devient aisé de démontrer que ce qui est théoriquement envisageable et pour certains souhaitable, inévitable ou nécessaire n'est pas pratiquement réalisable.

Cependant, cesser la poursuite de l'étude d'autres modèles, c'est oublier que les réalités évoquées sont évolutives et que la planification militaire doit également être prévisionnelle.

La cage dorée

Après le Rapport sur la politique de sécurité 2000 et en pleine discussion sur le plan directeur de l'Armée XXI, les docteurs Borchert et Eggenberger évoquaient, dans un article paru en 2002 dans la revue militaire autrichienne,³

¹ Rapport sur l'armée 2010 : « L'étude d'autres modèles, quoique théoriquement envisageables, ne sera pas poursuivie, car ils ne tiennent pas compte des réalités politiques, sociales et militaires. Parmi ces modèles non retenus, on trouve une armée de métier, une autre dans laquelle toutes les obligations militaires seraient accomplies en un seul bloc (et donc dans laquelle tous les miliciens seraient des militaires en service long), une armée dont les cadres se composent intégralement de militaires contractuels ou de professionnels, une armée de partisans et une armée incapable de se défendre contre une attaque militaire. »

² En effet, les versions provisoires du rapport évoquaient encore différents modèles d'armée !

³ *Österreichische Militärische Zeitschrift*, Nr. 1/2002, pages 27 à 36,

ce qu'ils nommaient « la cage dorée » de la politique de sécurité de la Confédération.

Celle-ci se composait selon eux pour l'essentiel de quatre facteurs structurants : la neutralité, le système de milice, la concordance et le plafonnement des ressources⁴. Et les auteurs de décrire comment ces facteurs et leurs interdépendances conduisaient à l'époque à une parfaite situation de pat.

Onze années se sont écoulées depuis le Rapport 2000 et sa « sécurité par la coopération, » neuf depuis l'article Borchert-Einchenberger, huit depuis la mise en œuvre de l'Armée XXI, trois depuis l'Étape de Développement 08/11 et, à la lecture des deux rapports 2010, les barreaux de la cage semblent encore bien solides.

Ainsi, et pour reprendre une image chère au Conseiller Fédéral Ueli Maurer, la politique de sécurité se retrouve dans la peau d'une oie prisonnière et engraisée pour les Fêtes. Pour échapper à son triste sort, elle aurait tout intérêt à s'évader. Il lui suffirait d'en scier l'un des barreaux. Mais auquel s'attaquer, sachant que plus il est poreux, plus il sera aisé d'en venir à bout ?

La neutralité

« Depuis le début du XXI^e siècle, la neutralité est de plus en plus considérée par une majorité de la population comme étant indissociablement liée à notre conception de l'État. »⁵ Ainsi, même si la sécurité intérieure apparaît comme toujours plus dépendante des autres États, la

Heiko BORCHERT et René EGGENBERGER, « Selbstblockade oder Aufbruch ? – Die Gemeinsame Sicherheits- und Verteidigungspolitik der EU als Herausforderung für die Schweizer Armee ».

⁴ De fait, il s'agit plutôt d'une cage dorée pour l'armée. La politique de sécurité ne se résume pas à cette dernière, mais est constituée de nombreux autres instruments tels que la police par exemple. Ces instruments ont leur propre cage dorée. Le fédéralisme constitue ainsi l'un des barreaux de celle de la police.

⁵ Tibor Szvircsev Tresch, Andreas Wenger, Silvia Wuerml, Esther Bisig, *Sicherheit 2010 : Aussen-, Sicherheits- und Verteidigungspolitische Meinungsbildung im Trend*, Center for Security Studies, ETH Zürich und Militärakademie an der ETH Zürich, 2010

neutralité reste plébiscitée à une écrasante majorité⁶. Mais la neutralité revêt surtout un caractère symbolique pour l'identité nationale et est perçue plus comme une valeur que comme un instrument. En effet, selon *Sécurité 2010*, si beaucoup⁷ caressent encore le rêve que la Suisse, grâce à la neutralité, ne sera pas mêlée à des conflits internationaux, ils sont toujours moins nombreux⁸ ceux à estimer que la neutralité armée contribue à la stabilisation de l'Europe et bientôt majoritaires⁹ ceux qui doutent qu'elle puisse être protégée militairement.

La Suisse pourrait donc à l'instar d'autres Etats neutres redéfinir sa politique de défense comme la non-appartenance à une alliance militaire, rendant ainsi possible un engagement multilatéral intensif et inévitable une transformation de son modèle d'armée. Or, toujours selon *Sécurité 2010*, la coopération en matière de politique de sécurité est tendanciellement plutôt refusée. Les opérations de maintien de la paix sous l'égide de l'ONU – seules à trouver grâce aux yeux d'une faible majorité¹⁰ de la population – ne suffiraient pas à justifier la transformation et donc l'évasion hors de la «cage dorée.»

La concordance

Depuis l'article Borchert-Eggenberger, malgré près de cinquante années de bons et loyaux services, la formule magique a volé en éclats. A plusieurs reprises, des Conseillers Fédéraux n'ont pas été réélus, d'autres se sont vus contraints de quitter leur parti d'origine ou se sont fait traiter de «demi-conseillers.» Les affaires UBS et Kadhafi ont mis en évidence la culture départementale poussée à l'extrême régnant au sein du Conseil Fédéral et la concurrence à l'œuvre entre ceux qui sont en théorie des collègues.

Le barreau de la concordance s'est donc gainé d'une épaisse couche de rouille dissonante. La concordance nue n'autorisait qu'une lente progression. Son habit de dissonance produit quant à lui des blocages qui, en matière de politique de sécurité, se révèlent quasi systématiques. Retirer le revêtement et scier le barreau nécessiteraient de limiter la participation au gouvernement à des partis

prêts à collaborer, mais la cohésion et l'esprit de corps sont des qualités qui ne se décrètent pas.

Le plafonnement des ressources

« La précipitation des enjeux démographiques et écologiques, la prolifération des technologies de mort, les affrontements territoriaux et identitaires laissent présager », selon Jean-Sylvestre Mongrenier, « une convergence des lignes dramaturgiques. »¹¹ Dans cette

6 Selon *Sécurité 2010*, le taux d'approbation de la neutralité se montait en 2010, comme durant les deux années précédentes à 93%.

7 59% (-6% par rapport à 2009)

8 52% (-5%)

9 49% (+3%)

10 56% (+3%). Par ailleurs, si 40% (+2%) des personnes interrogées par les auteurs de l'étude saluent un rapprochement avec l'OTAN, moins d'un quart des sondés souhaitent que la Suisse adhère à l'OTAN (21%, ±0%) ou participe à la construction d'une armée européenne (24%, ±0%).

11 Jean-Sylvestre Mongrenier, *De l'Alliance à l'Europe : une géopolitique*

optique, il paraît malvenu de persister à considérer le budget militaire comme une variable d'ajustement pour permettre le sauvetage, par ailleurs incertain, de notre modèle social.

Cependant, et pour reprendre les mots de la *Revue Militaire Suisse*, « dans la mesure où la plupart des partis politiques sont pour l'heure opposés à une augmentation du budget de l'armée, il ne s'agit pas d'obtenir les ressources permettant de perpétuer le modèle actuel, mais bien de développer un modèle compatible avec les ressources disponibles. »¹²

Se pourrait-il ainsi que, loin d'être un barreau de la cellule, le plafonnement des ressources soit le moteur de la transformation ?

Répondre affirmativement à la question serait oublier que le volume de l'armée, le niveau technologique de son équipement, la durée des services, le mode d'alimentation et le modèle d'instruction doivent être en adéquation avec les prestations exigées. Or, comme le constate le Rapport sur l'armée 2010, « il n'y a plus d'équilibre entre les prestations et les ressources. » Rétablir cet équilibre passe donc par une diminution des prestations ou la levée du plafonnement des ressources. Ni l'une ni l'autre ne sont à l'ordre du jour politique.

Le Rapport sur l'armée 2010 reconnaît que « la prolongation du plafond de dépenses sur plusieurs années sera demandée pour la période 2010 à 2015 » et poursuit en rappelant que « ce plafond prévoit en moyenne 4,4 milliards de francs par an. »

S'attaquer au barreau du plafonnement des ressources paraît donc bien naïf et voué à l'échec. L'oie captive ne pourrait au mieux que le rendre plus glissant en l'enduisant d'une bonne couche de réduction des prestations et devrait pour cela se heurter c'est selon, à la concordance, à la neutralité ou au système de milice.

Le système de milice

En se souvenant, avec Pierre Streit, que « le Corps helvétique ne connaît pas d'autre forme d'organisation militaire depuis le XIII^e siècle, »¹³ l'on comprend le caractère quasi mythique du système de milice justifiant une reconnaissance constitutionnelle.¹⁴

Mais, comme l'écrivait le général Desportes,¹⁵ « plus l'on est doué dans un savoir faire, plus on se persuade aisément de l'utilité de persister dans sa propre voie, » et ce, indépendamment du bien fondé de la démarche.

Il n'a pas échappé au Rapport sur l'armée 2010 que « la tendance vers une armée de métier est générale en Europe » et que, là où il subsiste, le service militaire obligatoire est soit en cours d'abandon, soit fait l'objet de discussions – exception faite de la Finlande.

de l'ensemble euroatlantique, 25 novembre 2010.

12 Rédaction RMS, « L'armée suisse aux soins intensifs, » août 2010

13 Pierre Streit, *Histoire militaire suisse*, Infolio éditions, Gollion, 2006

14 « La Suisse a une armée. Celle-ci est organisée selon le principe de milice. », Constitution fédérale suisse (1999), articles 58

15 Général Vincent DESPORTES, *La guerre probable*, Economica, Paris, 2008.

En Suisse, par contre, il n'est toujours pas question de toucher au système de milice et ce, même si « il est indéniable que l'esprit de milice a perdu de sa vigueur au sein de la société », car elle fait suite à la diminution de « la disposition à s'engager au service de la communauté. » En effet, selon le Département de la Défense, de la Protection de la population et des Sports, « les partisans d'une armée de milice et ceux d'une armée professionnelle se répartissent en deux camps relativement égaux, mais le modèle de milice jouit toutefois d'une légère préférence (50% contre 44%). »¹⁶ Ces chiffres montent même à 57% pour l'armée professionnelle dans la tranche d'âge de 20 à 29, soit chez les personnes astreintes aux obligations militaires. Au milieu de la décennie 1990, ils étaient encore plus de 65% à plébisciter le système de milice comme modèle militaire.

Des quatre barreaux, celui du système de milice semble donc le plus susceptible de céder à moyenne échéance.

Les systèmes non retenus

Bien que certains de ses barreaux montrent des signes de faiblesse, la « cage dorée » n'est pas prête à laisser sa captive s'évader. Il est dès lors plus facile de comprendre en quoi les cinq systèmes évoqués par le Rapport sur l'armée 2010 – armée de métier, armée dans laquelle tous les miliciens sont des militaires en service long, armée dont les cadres se composent intégralement de militaires contractuels ou de professionnels, armée de partisans et armée incapable de se défendre contre une attaque militaire – ne sont que « théoriquement envisageables, » mais ne « correspondent pas aux réalités politiques, sociales et militaires. »

L'armée de métier n'est évidemment pas compatible avec le système de milice. Mais, dans le cadre d'une alliance improbable PS, PDC, PLR sur le dossier, les verrous politiques pourraient sauter. Cela ne suffirait cependant pas à mettre l'armée de métier en conformité avec les autres barreaux de la cage.

Si l'on reprend l'ordre de grandeur du Rapport sur l'armée 2010¹⁷, il faudrait un milliard de francs uniquement pour payer chaque année 10'000 militaires professionnels. Pour ce prix, on envisage difficilement comment une armée de métier crédible – et donc avec au moins 40'000 hommes – pourrait respecter le plafonnement des ressources. En outre, passant sur le fait que la population suisse ne fournit pas le bassin de recrutement pour le chiffre évoqué, il faudrait occuper cette armée permanente et donc l'engager massivement à l'étranger,¹⁸ flirtant ainsi

sans doute avec les limites de la neutralité.

A contrario, neutralité et armée dans laquelle tous les miliciens seraient des militaires en service long peuvent cohabiter sans problème. En sus, les verrous politiques seraient probablement plus faciles à faire sauter que pour l'armée de métier. Il n'en reste pas moins qu'une telle armée coûterait difficilement moins cher que le modèle actuel et qu'elle ne mériterait plus le nom de « milice », car cette dernière sous-entend l'absence de forces armées permanentes.

Il découle de l'avis de droit commandé par le DDPS auprès du professeur Rainer Schweizer¹⁹ que « la part de personnel militaire parmi les cadres des formations en service long doit rester dans des proportions qui préservent une prédominance quantitative des cadres de milice dans l'ensemble de l'armée. » Dans ces conditions, une armée dont les cadres se composent intégralement de militaires contractuels ou de professionnels ne s'accorde évidemment pas avec le système de milice. D'autant que les défenseurs de la milice le sont aussi et à juste titre de par le fait qu'elle permet aux miliciens de prendre du galon. Ces défenseurs disposent de puissants relais sous la Coupole, rendant ainsi peu crédible le passage d'un tel modèle au crible de la concordance. En outre, ces cadres professionnels et contractuels coûteraient plus cher que les cadres de milice, le modèle se heurtant ainsi au plafond des ressources.

Juridiquement, la neutralité implique le devoir d'empêcher l'accès du territoire aux forces armées des pays en conflits et donc celui de se défendre. Outre l'impossibilité de trouver une majorité politique pour un tel système, une armée incapable de se défendre contre une attaque militaire ne serait donc pas en conformité avec la neutralité. En revanche, elle permettrait de respecter le plafonnement des ressources et le principe de milice.

Une armée de partisans est par définition une « milice » – probablement dans l'acception négative accordée au terme ailleurs qu'en Suisse. Si par armée de partisans, on entend résistance organisée, alors, avec un tel modèle, la Suisse respecterait ses engagements d'Etat neutre. Mais respecterait-elle encore ses engagements d'Etat ? En effet, avec des partisans, pas de protection du forum économique mondial de Davos, du sommet de la francophonie de Montreux ou de l'EURO 2008, pas de police aérienne non plus et quid des engagements à Brigue, Gondo, Berne et ailleurs en Suisse où la nature à fait montre de sa puissance. A moins que le flambeau ne soit repris par d'autres organisations – police et pompiers

démontre à l'en croire l'échec de la transformation des armées européennes. Mais, en reprenant le même ordre de grandeur pour une armée de métier suisse de 40'000 hommes, cela signifierait environ 1'750 militaires suisses à l'étranger, soit 7 fois plus que la moyenne des 263 évoquée dans le Rapport sur l'armée 2010 ou encore l'équivalent de 8 fois la SWISSCOY. Quand on se souvient des palabres déclenchés par la perspective d'engager une trentaine de militaires au sein de la mission européenne ATALANTE, on voit mal comment l'engagement de 8 équivalents SWISSCOY pourrait passer le double filtre de la neutralité et de la concordance.

¹⁹ Cité par le Rapport sur l'armée 2010.

¹⁶ Source : <http://www.vbs.admin.ch/internet/vbs/fr/home/documentation/zahlen/trendarmee.html>

¹⁷ Selon le rapport, « en 2010, les rétributions du personnel et les contributions de l'employeur du domaine de la défense s'élèvent à environ 1240 millions de francs pour un effectif de personnel équivalent à environ 9'600 postes. » Cela représente 30 % du budget.

¹⁸ Selon le général Bentegeat, ancien chef d'état-major des armées françaises, intervenant le 20 décembre 2010 au Collège Interarmées de Défense, les armées des pays de l'Union Européenne disposent de 1,8 millions d'hommes et en engagent en permanence 77'000 en opérations à l'étranger. Ce chiffre ridiculement petit à ses yeux

par exemple. Le jeu financier serait alors peut-être à somme positive pour la Confédération, mais fortement négative pour les cantons. Pour toutes ces raisons, un tel système ne passerait pas au travers du tamis de la concordance.

Ainsi donc, aucun des cinq modèles évoqués par le Rapport sur l'armée 2010 ne parvient à trouver sa place dans la « cage dorée. »

Conclusion

En développant son modèle de base, le Rapport sur l'armée 2010 choisi le pragmatisme et reconnaît que « la Suisse tient au principe de la neutralité permanente et armée en tant qu'instrument de la politique extérieure et de la politique de sécurité, ainsi qu'au principe de milice ». Mais il s'agit de ne pas confondre pragmatisme et enfermement intellectuel.

Depuis les années 1990 et le rêve des « dividendes de la paix », toutes les réformes ont fait tourner l'armée en rond tel un lion dans la cage de la politique de sécurité. Or, pour reprendre une expression anglo-saxonne entendue parfois dans les stages de l'Ecole d'Etat-major Général, « *you have to think outside of the box !* » En l'occurrence, il faut penser en dehors de la cage pour avancer réellement.

Pour deux raisons principales, il serait erroné de ne pas poursuivre l'étude des autres modèles. La première de ces raisons tient dans le caractère évolutif des réalités politiques, sociales et militaires. Dans notre système, il suffit d'une initiative populaire²⁰ pour tout remettre en cause ! Il faudrait alors être prêt et disposer d'un « plan B. » Deuxièmement, pour convaincre, il faut démontrer. Et pour démontrer, il faut avoir réfléchi dans le détail à tous les éléments de preuve. Ainsi, « nous devons poser les questions nécessaires, avoir la lucidité d'apporter des réponses adaptées et courageuses, »²¹ proposer ces

réponses détaillées – avec toutes leurs conséquences – sur l'étable du marché des opinions. Qui sait, l'une d'entre elles sera peut-être achetée ! Et si non, cela sera au moins en connaissance de cause.

Evadons-nous donc au moins en pensées de la « cage dorée » et rejoignons ceux désireux de se livrer à une thérapeutique de la lumière éclairant au-delà des spécialistes de la chose militaire, touchant les esprits des politiques et des opinions et parvenant à garder le fait militaire sur la place publique, au-delà des accidents et des scandales. Parmi ceux-là, certains enragent « telle la vigie qui annoncerait l'iceberg, mais ne serait pas entendue », voyant qu'« il y a toujours d'autres urgences à court terme sur le pont des échéances électorales que de changer de cap pour éviter la collision » et que « tant qu'on n'est pas dans l'iceberg, la croisière peut continuer. »²²

Ces « enragés » ne doivent pas rester seuls, car « nous ne pouvons pas laisser le privilège des questions à ceux²³ qui apportent les mauvaises réponses ; nous devons poursuivre notre réflexion même si elle dérange, en tirer les conclusions nécessaires. »²⁴ Ce « nous, » ce sont les militaires ! Ce « nous » doit donc désormais penser autrement pour éviter l'iceberg !

Y. F.

Spitfire prêt au décollage, au meeting de Sion.

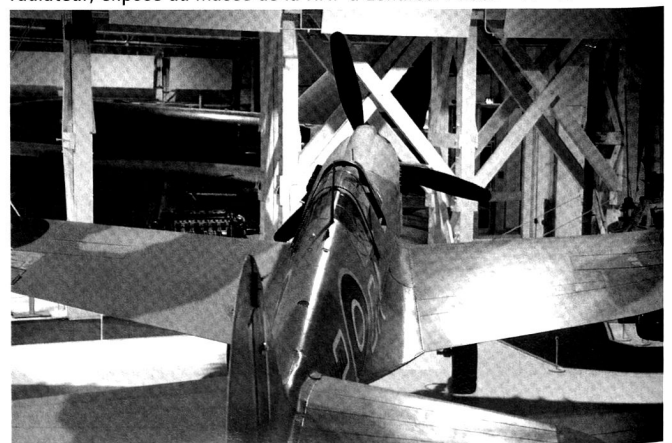
Photos © Cap Frédéric Penseyres.



²⁰ Comme celle lancée en 2010 par le Groupement pour une Suisse sans Armée et demandant la suppression de l'obligation générale de servir.

²¹ Desportes.

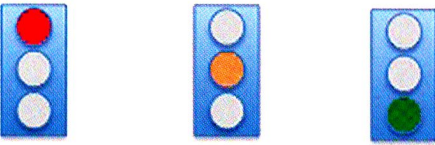
Le *Spitfire* Mk.V, reconnaissable à un imposant filtre à sable devant le radiateur, exposé au musée de la RAF à Londres. Photo © A+V.



²² Michel Godet, *Le courage du bon sens*, Odile Jacob, Paris, 2009.

²³ Par exemple au PS qui s'est fixé la suppression de l'armée comme but dans son programme.

²⁴ Desportes.

 Incompatible Compatibilité possible, mais difficile Compatible	Neutralité	Concordance	Plafonnement des ressources	Système de milice
Armée de métier				
Armée dans laquelle tous les miliciens sont des militaires en service long				
Armée dont les cadres se composent intégralement de militaires contractuels ou de professionnels				
Armée de partisans				
Armée incapable de se défendre contre une attaque militaire				

Communiqué

Swiss Map Mobile pour Android

Swiss Map Mobile pour Android, le dernier né de la gamme des produits de swisstopo destinés aux téléphones intelligents, permet désormais de lire les cartes topographiques éditées par swisstopo sur les appareils Android, téléphone mobile ou tablette. Les cartes peuvent aussi être utilisées en mode «offline», c'est-à-dire hors connexion de votre téléphonie mobile au réseau. Grâce à son récepteur GPS intégré et à sa fonction Moving Map, vous pouvez non seulement visualiser votre position actuelle sur les cartes nationales mais aussi saisir et enregistrer les waypoints et les tracés.

Swiss Map Mobile pour Android couvre la totalité du territoire suisse grâce à des cartes nationales disponibles à l'échelle 1:25 000 et même 1:100 000, subdivisées en huit secteurs. Pour chaque secteur, une carte nationale à l'échelle 1:500 000 ou encore 1:1 million sous la forme de cartes synoptiques qui balaisent les quatre coins du pays est également disponible.

Outre les cartes, il permet d'accéder au réseau suisse des itinéraires de randonnées pédestres, lequel comporte de nombreuses fonctions fort utiles pour les amateurs d'excursions et autres adeptes d'activités en plein air. Le zoomage continu avec deux doigts, l'enregistrement des itinéraires, la fonction d'importation et d'exportation des waypoints ainsi que des tracés et, enfin, la recherche des noms des localités et des lieux-dits sont autant d'atouts incontestables que le Swiss Map Mobile pour Android possède.

Après avoir fait l'acquisition du logiciel, l'utilisateur peut également se procurer d'autres données de cartes par secteur, paquets-crédits de dalles et itinéraires de randonnées pédestres par secteur. Les secteurs ainsi achetés peuvent être téléchargés sur le téléphone afin d'être consultés ultérieurement en mode « offline », c'est-à-dire hors connexion au réseau de téléphonie mobile.

Swiss Map Mobile est disponible dans les quatre langues suivantes: allemand, français, italien et anglais.

L'application, les données par secteurs, les paquets-crédits de dalles et autres données complémentaires peuvent être commandés via l'Android Market.

Les prix: le programme Fr. 4.00 (y compris le solde de départ de dalles) – les cartes Fr. 85.00/secteur, les paquets-crédits de dalles de 1000/5000 dalles Fr. 4.00/18.00 – les itinéraires de randonnées pédestres Fr. 9.00/secteur – le paquet SuisseMobile (toute la Suisse) Fr. 17.00.

Pour plus de renseignements sur le produit, tapez: www.swisstopo.ch/android

Pour de plus amples informations: Office fédéral de topographie swisstopo
 Sandrine Klötzli, Responsable de la communication
 Seftigenstrasse 264, 3084 Wabern
 Courriel: sandrine.kloetzli@swisstopo.ch Tél.: +41 31 963 22 88